



**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille dix sept
Le 28 Juin à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 21 Juin 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37
NOMBRE DE PRESENTS : 23
NOMBRE DE VOTANTS : 32

Objet : Subventions à la Mission Locale 2017

Présents : 23

BORELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), Angélique LUSSEAU (Saint André de Cubzac) MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 9

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie-Claire BORELLY, BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce) pouvoir à Armand MERCADIER, BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac) pouvoir à Philippe DAILLY, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Catherine COUPAUD, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Mickael FUSEAU, COURSEAUX Mickael (Saint André de Cubzac) pouvoir à Célia MONSEIGNE, PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) pouvoir à Georges MIEYEVILLE, JOLY Pierre (BOURG) pouvoir à Jean ROUX, Alain TABONE pouvoir à BRIDOUX-MICHEL Nadia.

Absents excusés : 5

BLANC Jean Franck (Teuillac), MABILLE Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard)

Secrétaires de séance : Armand MERCADIER.

Vu la délibération n°2017-53 du 12 avril 2017, prise par la CdC du Cubzaguais, définissant le cadre de la politique de soutien aux associations de la Communauté de Communes du Cubzaguais élaboré par la commission n°5,

Considérant que les objectifs de la politique associative de la CdC du Cubzaguais sont de soutenir les associations sportives ainsi que les associations des établissements scolaires du second degré, les associations culturelles (évènementiel et touristique) et les associations œuvrant pour l'emploi,

Considérant que la signature d'une convention de partenariat et d'objectifs avec les associations subventionnées sera mise en œuvre.

Considérant les dossiers de demande de subventions 2017 déposés par les associations.

Sur proposition de la commission n°5 « Enfance, Jeunesse, Vie Associative, Sports », réunit le mercredi 14 juin 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'allouer, en 2017, selon les critères précédemment établis la subvention suivante :

	Demandes	2017
Mission Locale	49 792.12 €	49 792.12 €

- d'autoriser Monsieur le Président à signer avec l'association précitée tous les actes et toutes les pièces relatives et nécessaires à la réalisation de ce dossier, et notamment la convention de partenariat 2017.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

MMES LAVAUD et MONSEIGNE n'ont pas participé au vote.

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 29 Juin 2017.

Le Président,

A.DUMAS.



